

Les Gilbert et les Thibault parents et voisins dans la seigneurie de Demaure

Par André Thibault

Marguerite Thibault, l'épouse d'Étienne Gilbert, arriva dans le secteur de la rivière Des Roches, de la seigneurie de Demaure, à l'âge de deux ans environ, en 1670. Ses parents quittèrent la seigneurie de Sillery certainement en espérant faire l'acquisition d'une terre de meilleure qualité, mais aussi en souhaitant être entourés, plus tard, de leurs enfants. Ils virent juste : sur les cinq enfants de la famille de Michel Thibault et de Jeanne Soyer qui se rendirent à l'âge adulte, trois s'installèrent dans le voisinage immédiat : Louise, Marguerite et Jean-Baptiste le fils unique qui assuma

puis quelque temps et qu'il fit l'acquisition de sa terre, bornant à l'ouest celle de Michel Thibault, en juillet 1683. Cette nouvelle terre qui coûta 400 livres à Étienne avait déjà connu d'autres occupants; elle était sans aucun doute en état d'être exploitée. Étienne remplissait donc les conditions de l'époque pour un mariage. Même si l'on n'a toujours pas trouvé le contrat de mariage d'Étienne et de Marguerite, les contrats de mariage des deux sœurs aînées de Marguerite, Marie et Louise, de 1680 et 1681, montrent que Michel Thibault avait fait une donation à

chacune d'elles pour les aider à s'installer : une vache, ce qui à l'époque représentait beaucoup pour de jeunes mariés. On peut bien penser que Marguerite dut être traitée avec les mêmes égards par ses parents.

Comme il fallait s'y attendre, les Gilbert et les Thibault, comme voisins de rang et parents, tissèrent des liens très étroits. Les actes de naissance des enfants Gilbert sont des témoins élo-

quents. Le premier enfant d'Étienne et de Marguerite porta le prénom de Michel, tout comme son grand-père Michel Thibault qui fut d'ailleurs son parrain l'espace de peu de temps malheureusement, car le petit décéda moins d'un mois après sa naissance. La très grande majorité des enfants Gilbert eurent un ou deux membres de la famille Thibault comme parrain ou marraine.



La rivière Des Roches

la succession de son père sur la terre ancestrale.

Au moment de son mariage, en mars 1683, avec Étienne Gilbert, Marguerite Thibault était encore une fillette, elle n'avait que 14 ans. De quelle façon firent-ils connaissance? Les fréquentations n'ont certes pas traîné en longueur! L'on sait qu'Étienne était installé à Neuville de-

De son côté, l'étude des actes légaux est en mesure de nous fournir quelques souvenirs de famille intéressants. Jeanne Soyer, la belle-mère d'Étienne, décéda en 1699. Comme le voulait la Coutume de Paris, la moitié des biens des Thibault, soit la part de Jeanne Soyer, devait revenir à ses enfants. C'est ainsi qu'en août 1700, devant le notaire Chambalon, les gendres de Michel Thibault, dont faisait partie Étienne Gilbert, conclurent une entente avec lui. Michel Thibault décida alors de racheter la part de ses enfants. Toutefois, il y eut une exception : le cas d'Étienne Gilbert et de son épouse Marguerite Thibault. En ce qui concerne la terre des Thibault, Étienne Gilbert et Marguerite Thibault décidèrent de ne pas vendre leur part d'héritage; ainsi une parcelle de terre d'environ 50 pieds de large par 30 arpents de profondeur, longeant la terre des Gilbert du côté est, fut cédée à ces derniers. Toutefois, les actes notariés concernant la famille Gilbert, notamment l'acte d'inventaire des biens de 1714 suite au décès d'Étienne, ne mentionnèrent jamais plus cette partie de terre héritée. Les Thibault reprirent possession de cette parcelle de terre; mais nous ne savons guère de quelle façon cela se produisit.

Marguerite décéda, en octobre 1702, à l'âge de 33 ans, laissant derrière elle plusieurs enfants mineurs. Peut-être fut-elle emportée par les complications d'un accouchement ou plutôt par l'épidémie de variole qui allait être très destructrice, emportant aussi, en 1703, Marie-Madeleine Gilbert et peut-être même Joseph Gilbert, deux jeunes enfants de la famille Gilbert.

Puis vint le tour d'Étienne en 1714. Comble de malheur, la famille comptait encore plu-

sieurs enfants mineurs. C'est son beau-frère Jean-Baptiste Thibault, un homme d'église, qui prit en main plusieurs actions dans le but d'aider la famille Gilbert. Le 19 novembre 1714, Jean-Baptiste adressa une requête au lieutenant particulier de la Prévôté et Amirauté de Québec; il fut nommé la journée même comme tuteur des cinq enfants mineurs. Le 21 novembre 1714, à la demande de Jean-Baptiste et de Laurent Harnois, subrogé-tuteur des enfants mineurs et gendre d'Étienne, le notaire Dubreuil dressa l'inventaire des biens de feu « Estienne » Gilbert. Charles Tinon « Des Roches » et Pierre Girard furent responsables des prises et estimés. On y apprend entre autres que Jean-Baptiste avait avancé un montant de quatre livres pour les frais d'enterrement d'Étienne.

Puis le 16 avril 1715, Jean-Baptiste Thibault comparut devant la Prévôté de Québec pour rendre compte de la criée qu'il avait faite organisée à la porte de l'église Saint-Augustin. Ainsi, la moitié de la terre des Gilbert fut louée pour trois ans à Pierre Girard, par bail judiciaire. En retour, Girard devait défrayer les frais d'adjudication, la rente seigneuriale annuelle et remettre, chaque année, neuf minots et demi de blé. Ce geste dut sûrement permettre aux héritiers Gilbert de vivre sur leur terre et de la conserver.

Les Thibault vécurent voisins des Gilbert durant une centaine d'années environ. Il a dû bien s'en passer des choses ! Aujourd'hui le 474 et le 481 Chemin du Roy sont les adresses qui témoignent de l'emplacement où vécurent nos ancêtres.